

# UN CHAMP DE BATAILLE INCONNU

↳ TRANSMIS PAR ALBANO JUILLAND ↳

Il est connu que ce sont les incessantes incursions des gens de Savièse, aidés par les Haut-Valaisans, sur le territoire de la châteltenie de Conthey, durant le cours du quinzième siècle, qui ont provoqué la guerre entre les Valaisans et la Savoie, laquelle eut son épilogue sous les murs de Sion. C'était, à cette époque-là, la vie que de guerroyer de voisin à voisin. On a vu les Salvagnous s'attaquer aux Savoyards, les Bagnards aux Valdôtains, les Chamossards descendre sur Leytron, leurs autorités à leur tête et y détruire les clôtures que les Leytronnens avaient élevées, ceux de Loèche envahir la noble contrée... mais le champ de bataille entre les Saxonnens et les Sallionnens a passé dans l'oubli général.

Ce champ de bataille est l'endroit appelé « les Toules » sur la rive droite du Rhône. La lutte eut lieu par une après-midi de dimanche à l'occasion du parcours du bétail. Les Saxonnens possédaient au dit endroit un pâturage clos. Ceux de Sallion, aidés par les gens de Leytron, avaient anéanti les clôtures, et les bestiaux des uns et des autres transgressaient les défenses de pâturer d'un côté et de l'autre. Un berger de ceux de Saxon avait été battu au dit lieu. Ceux-ci descendirent en masse de leur village, aussitôt la nouvelle donnée, et traversant le Rhône au pont entre les deux localités, se rendirent sur l'endroit du dit pâturage et il y eut des coups.

Ceux de Sallion firent marcher leurs représentants chez l'Official de la cour épiscopale de Sion auquel ils portèrent plainte. Ces représentants ou procureurs des hommes du dit bourg étaient Claude Chiéboz et Antoine Fynassiz. L'official lança un monitoire d'enquête de laquelle fut chargé le notaire Thibaut Dumayor de Ridde, originaire de Conthey. Ce commissaire entendit les gens convoqués déjà le 22 avril 1535 et les jours suivants, à Saxon, en la maison de Nicoud Detelley, châtelain de Saxon. Avec d'interminables répétitions, les personnes appelées déposèrent ce qu'elles savaient, pour décharger leur conscience et ne pas encourir la sentence d'excommunication. Elles furent au nombre de 73 hommes et femmes.

Le premier individu appelé fut Christophe Porliod, aubergiste à Saxon. Il déclara que le jour de la lutte, il était descendu du village, porteur d'un pieu et accompagnant le châtelain de l'endroit et plusieurs autres, avait passé le pont avec ces derniers qui avaient, comme c'était l'usage, des bâtons et des dagues, pour aller voir et visiter celui qu'on avait maltraité.

Voici les noms des individus qui furent entendus après le pintier en question :

Jean De Chinaux

Pierre Michaux

Blaise Davent

Nicoud Caman

Pierre Corthey

Barthélemi Clémenczoz

François Chollet

Jacques Dey Oches

Jeannette, femme de ce dernier

Blaise du Duc, le châtelain

Françoise, son épouse

Blaise Terrettaz

Jean Missat de Chamonix, ouvrier à Saxon

Pierre fils de Jean de Chinaux

Jean, son frère

Etienne De Noverey

Nicoud Terrettaz

Jean De Chinaux père

François Roz autrement dit Liandru

Maurice Frégans

Jeannette, femme d'Etienne Portiod

Jeannette fille du vieux Jean Chinaux

Catherine, fille naturelle du notaire Jean Girardi

Théodule Du Poyet

Guillaume Marbo, forgeron à Saxon

François De Lochiz  
Jacques Michellod, syndic de Saxon  
Pierre Clémenczoz  
Blasie, veuve de Laurent Chollet  
Aymonnet Vullioz  
Christophe Dubrit (note : en latin Da Brachio, en français Dubras)  
Guillaumette, son épouse  
Nicoud Châtelliod  
Henri Rar  
Marguerite, femme d'Antoine Fynassiz  
Suzanne, femme d'Antoine Du Poyet  
Madeleine, fille à Jacques De Lochiz  
Marguerite épouse d'Antoine du Rey  
Françoise fille de Nicoud Du Poyet  
Blasie, veuve de Benoît Delalex  
Sybille, femme d'Etienne Du Noverey  
Anne, fille de Pierre Du Poyet  
Jean De Lochiz  
Antoine Du Poyet le fils  
Pierre De Ruf  
L'honnête Jean Michaux  
Pierre Crettaz  
Nicoud, fils de Jean Chinaux  
Jean Caman  
Michel Claret  
Barthélemi Roz  
Antonie, épouse de Jean Caman  
François Du Bertholin  
Maurice Caman  
Barthélemi Dey Oczes  
Guillaume Dey Lochiz  
Jean fils à Simon Caman  
Marie, épouse de Nicoud Caman  
Antoine Bon autrement dit Du Poyet

Jeannette femme de François De Lochiz  
Agnès fille de Jacques De Lochiz  
Blaise Davent (recollé)  
Jeanne, femme de Michel Du Barbellin  
Antoine Michaux  
Maurice Crettaz de Saxon  
Barthélemi Du Poyet  
Michel Du Barbellin  
Jacques De Loche  
Michel, fils de Laurent Chollet  
Blaise Vuarrel  
Etienne Barbein  
Pierre Du Poyet  
et Antoine Caman.

La plupart des hommes qui participèrent au combat portaient les uns des gourdins d'autres des bâtons de bergers. Il y eut des lances, des épées, des hallebardes, des javelines, des piques. Les uns y étaient allés, dirent-ils, pour voir leurs possessions et le dit pâturage au dit endroit, d'autres pour voir celui qui avait été l'objet de maltraitements et aussi reconnaître les auteurs des voies de fait; quelques-uns y avaient été lorsqu'ils se rendaient à Sallion, soit à Ridde, soit à Fully, soit à Leytron. Les guerrières, femmes et filles, apportaient des cailloux dans leur tablier aux hommes qui se battaient, quelques-unes même les plus *engringées*, sans doute, en lançaient au camp opposé, parmi celles-ci, la femme d'Etienne Porliod, la fille de Jean Chinaux.

Il est à supposer que cette bataille n'aura eu que quelques particularités sanglantes sans échéances mortelles; oui, c'est à supposer, car l'enquête ne dit pas que des conséquences meurtrières aient eu lieu.

Toujours est-il que les Saxonnes étaient encore en litige devant le tribunal épiscopal à Sion contre leurs voisins de Sallion avec lesquels faisaient cause commune les gens de Leytron, le 14 janvier 1540. Ce jour-là,

pour ceux-ci, comparut à Sion devant l'évêque, Martin Marin, syndic de Sallion, contre ceux de Saxon que représenta leur châtelain qui était le même que celui de 1535 ; ils l'étaient encore 14 jours après, au même tribunal, où figurèrent le dit châtelain, contre le notaire Louis Devaye, Antoine Fynassiz et Martin Maillard, qui faisaient pour Sallion et Leytron ; ils l'étaient encore à la date du 26 février suivant.

Les audiences épiscopales dont la suite manque sur ces affaires étaient rédigées par le notaire Nicolas Nanseti de Sion. Celui-ci avait un beau-frère nommé Jacques de Vinea, riche notaire de la ville qui avait épousé une sœur de N. Nanseti et qui devint à son tour familier de l'évêque.

(...)

D'après un document conservé aux archives de Leytron, des luttes sur les rives du Rhône avaient précédé cette sanglante rixe. Les Leytronnens avaient battu des pasteurs de Saxon.

Joseph Reymondeulaz, notaire

Cet article, aimablement transmis par Albano Juillard, a été publié dans les « Petites Annales Valaisannes » en juin 1931.